

Téléc.: 418 529-5139



17 OCTOBRE 2023

Bulletin prévenir aussi de l'ASP construction

Automne 2023

Le bulletin prévenir aussi automne 2023 de l'ASP construction porte sur les extincteurs d'incendie portatifs sur les chantiers de construction et les changements réglementaires au Code de sécurité pour les travaux de construction (CSTC)

Changement règlementaire au CSTC

Depuis le 8 juin 2023, des changements réglementaires ont été apportés au Code de sécurité pour les travaux de construction (CSTC) avec l'adoption du décret 820-2023. Ces modifications concernent, entre autres :

- La dimension minimale des madriers en bois d'œuvre des planchers d'échafaudage
- L'ajout d'une sous-section portant sur la silice cristalline
- Le cours Santé et sécurité générale sur les chantiers de construction pour les détenteurs de licence d'entrepreneur en construction de la RBQ.

Voici l'édition du bulletin prévenir aussi automne 2023 de l'ASP construction

https://www.asp-construction.org/bulletin-preveniraussi/bulletins/dl/bulletin-de-l-b-automne-b-2023

Vous avez manqué les autres bulletins prévenir aussi de 2023? Voici un lien pour chacun des bulletins :

Bulletin de l'Hiver 2023: https://www.aspconstruction.org/component/gdwgesti on/bulletins/dl/bulletin-de-l-b-hiver-b-2022-2023-1?Itemid=114

Bulletin du Printemps 2023:

https://www.asp-

construction.org/component/gdwgestion/bulletins/dl/ bulletin-du-b-printemps-b-2023?Itemid=114

ľÉté Bulletin de 2023: https://www.aspconstruction.org/component/gdwgesti on/bulletins/dl/bulletin-de-l-b-ete-b-2023?Itemid=114

Source: ASP construction